

Trajets professionnels sur autoroute, téléphone au volant, somnolence et vitesse : les conducteurs avouent des prises de risques importantes

Alors que la CNAMTS¹ recense en moyenne chaque année près de 400 accidents mortels de la route qui représentent la moitié des accidents du travail, l'ASFA (Association professionnelle des sociétés françaises d'autoroutes et d'ouvrages routiers) et l'Association Prévention Routière révèlent les résultats d'une étude² menée auprès d'automobilistes empruntant l'autoroute pour raisons professionnelles (trajets domicile/travail ou longue distance pour des missions professionnelles). Cette étude met en évidence trois facteurs de risque routier importants : l'utilisation de distracteurs (téléphones et smartphones), la conduite fréquente en état de somnolence et la conduite régulière en excès de vitesse.

Face à ce constat, l'ASFA et l'APR se mobilisent et déploient sur Internet, les radios autoroutières 107.7 et les réseaux sociaux un dispositif de sensibilisation des salariés et des employeurs. Cette opération complète les actions mises en place par l'association Prévention Routière qui propose un kit « Prévention des risques routiers en entreprise ».

DÉPLACEMENTS PROFESSIONNELS SUR AUTOROUTE

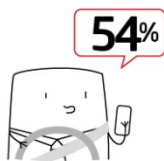
Le téléphone au volant

augmente le risque d'accidents de la route



80%

des conducteurs en mission déclarent téléphoner au volant.



des conducteurs en mission lisent les SMS qu'ils reçoivent.

Téléphone au volant : un risque ignoré des professionnels

Que ce soit pour des trajets domicile/travail ou des missions professionnelles, sur autoroute, les conducteurs utilisent leur téléphone en conduisant, pour passer des appels, y répondre ou rédiger des SMS.

Les conducteurs en mission professionnelle déclarent :

- pour huit sur dix (80,4%) téléphoner au volant
- plus d'un sur deux (53,8 %) lire les SMS reçus
- plus d'un tiers (34,2%) envoyer des SMS en conduisant

Les conducteurs sur les trajets domicile/travail déclarent :

- pour six sur dix (60,6 %) téléphoner au volant
- près d'un tiers (28,6 %) lire les SMS reçus
- plus d'un sur dix (12,4 %) envoyer des SMS en conduisant

Arrêtez-vous sur une aire d'autoroute pour consulter votre téléphone.



Source : Étude ASFA-APR 2014

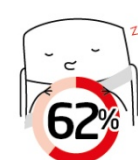
Somnolence au volant : des déplacements professionnels très largement concernés

La somnolence est la première cause de mortalité sur autoroute³. L'enquête révèle que **62,5% des conducteurs en mission professionnelle ont déjà lutté contre le sommeil lors de leurs trajets autoroutiers** y compris sur les trajets domicile/travail et mission courte (36,8% des conducteurs). Plus grave encore, **15% ont vécu un accident, un incident ou un assoupissement bref provoquant un presque accident**. Tout aussi préoccupant, 41,3% des conducteurs en mission professionnelle et 27,7% des automobilistes sur leur trajet domicile/travail estiment conduire avec une dette de sommeil.

DÉPLACEMENTS PROFESSIONNELS SUR AUTOROUTE

La somnolence au volant

est la 1^{ère} cause d'accident mortel sur autoroute



des conducteurs en mission ont déjà dû lutter contre le sommeil lors de leur trajet sur autoroute.



des conducteurs en mission ont connu un accident ou un presque accident dû à la somnolence au volant.

Faites des pauses régulières sur les aires d'autoroutes pour vous reposer.



Source : Étude ASFA-APR 2014

¹ Caisse nationale de l'assurance maladie des travailleurs salariés

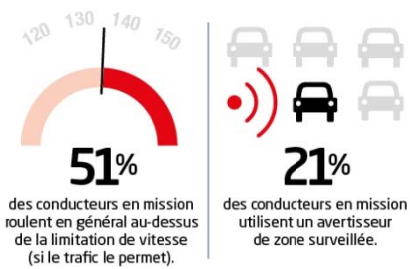
² Enquête réalisée auprès d'automobilistes empruntant l'autoroute pour motif professionnel. Deux méthodologies distinctes ont été définies :

- pour les missions longues distances, une enquête quantitative menée sur 3 aires de services auprès de 1 200 automobilistes en octobre 2012

- pour les trajets domicile/travail et trajets locaux, une enquête quantitative menée par téléphone en janvier 2013 auprès de 900 abonnés au télépéage

³ Source ASFA

Excès de vitesse : les transgressions persistent



51,9 % des conducteurs en mission professionnelle déclarent rouler au-dessus de la limitation de vitesse sur autoroute, également sur les trajets domicile/travail (40,3% des conducteurs). **20,7% des conducteurs en mission professionnelle** (et 8,4% des conducteurs sur les trajets domicile/travail) **utilisent un assistant d'aide à la conduite avertissant des zones de danger**. Les trois quarts d'entre eux (et 64% des conducteurs sur les trajets domicile/travail) déclarent l'utiliser principalement pour éviter les sanctions.

Respectez les limitations de vitesse et les distances de sécurité.



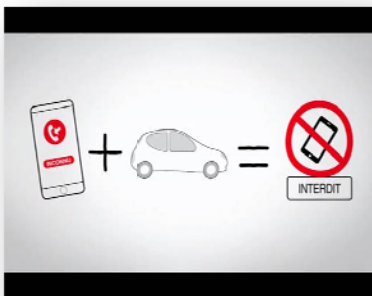
Source : Etude ASFA-APR 2014

Très peu de prévention du risque routier en entreprise

Les conducteurs interrogés estiment que peu d'employeurs donnent des consignes ou sensibilisent leurs salariés aux différents risques routiers. L'étude révèle qu'en moyenne **moins d'une entreprise sur dix donne des consignes écrites sur ces différents risques**.

Les outils de la campagne « Les bons reflexes autoroutes » (websérie sur Internet et spots radio) sont à retrouver sur les sites des partenaires www.preventionroutiere.asso.fr et www.autoroutes.fr et les chaînes Youtube et Dailymotion de l'ASFA dès le 25 novembre 2014.

Un plan d'animation des réseaux sociaux complète ce dispositif.



Les trajets professionnels
Le Téléphone (1'40)



Les trajets professionnels
La somnolence (1'24)



Les trajets professionnels
La vitesse (1'10)

Les spots, les animations, les infographies et les résultats de l'étude sont disponibles sur demande auprès des services de presse

Contacts Presse

ASFA

Laurence Guillerm

Tél : 01 49 55 33 07 / 06 11 66 97 70

E-mail : laurence.guillerm@autoroutes.fr

Association Prévention Routière

Sophy Sainten

Tél : 01 44 15 27 79 / 06 38 83 11 25

E-mail : s.sainten@preventionroutiere.asso.fr

Les actions de prévention du risque routier menées en entreprise par l'association Prévention Routière

Parce que la lutte contre le risque routier professionnel est une priorité pour l'association Prévention Routière, elle propose des outils de prévention dédiés aux employeurs afin de mieux sensibiliser leurs salariés. Ainsi, les entreprises peuvent agir contre ce risque aux côtés de l'association.

Affiches personnalisables, dépliants, séances d'information et de sensibilisation aux salariés, conseils sur mesure pour l'animation de la communication interne constituent le Kit « Prévention des risques routiers en entreprise » que l'association propose aux entreprises. Les outils de sensibilisation abordent les risques routiers spécifiques auxquels sont confrontés chaque jour les salariés, tels que le téléphone au volant, la fatigue, l'alcool, la vitesse...

> Le dépliant



En savoir plus : www.preventionroutiere.asso.fr/Entreprises

> Les affiches

ÊTRE RESPONSABLE ?
AU BOULOT, C'EST ESSENTIEL.
AU VOLANT, C'EST INDISPENSABLE !

- 1 a route, 1^{re} cause d'accidents mortels du travail.
- 7.000 incapacités permanentes chaque année.

association PRÉVENTION ROUTIÈRE
Mon entreprise S'ENGAGE !
www.preventionroutiere.asso.fr

LE TÉLÉPHONE ?
AU BOULOT, C'EST NORMAL.
AU VOLANT, ÇA TOURNE MAL !

1 accident sur 10 est lié à l'utilisation du téléphone au volant.

association PRÉVENTION ROUTIÈRE
Mon entreprise S'ENGAGE !

ÊTRE VIGILANT ?
AU BOULOT, ÇA FAIT LA DIFFÉRENCE.
AU VOLANT, ÇA SAUVE DES VIES !

2 CONDUCTEURS SUR 3 déclarent ne pas avoir eu à temps l'impression qu'ils ont conduit.

association PRÉVENTION ROUTIÈRE
Mon entreprise S'ENGAGE !

UN COUP DE BARRE ?
EN RÉUNION, C'EST GÉNANT.
AU VOLANT, C'EST MORTEL !

8x plus de risque d'accident en état de somnolence.

association PRÉVENTION ROUTIÈRE
Mon entreprise S'ENGAGE !

UN POT DE DÉPART ?
Y ALLER, C'EST TRÈS BIEN.
EN REVENIR, C'EST MIEUX !

1/3 des accidents mortels de la route impliquent un conducteur sous l'emprise de l'alcool.

association PRÉVENTION ROUTIÈRE
Mon entreprise S'ENGAGE !

RESTER DANS LE COUP ?
AU BOULOT, C'EST IMPORTANT.
AU VOLANT, C'EST VITAL !

TESTEZ-VOUS avec notre quiz "Code de conduite".

association PRÉVENTION ROUTIÈRE
Mon entreprise S'ENGAGE !

ALLER VITE ?
AU BOULOT, C'EST GAGNANT.
AU VOLANT, C'EST PERDANT !

48 secondes c'est le temps gagné en volant à 100 km/h au lieu de 50 km/h pour un trajet de 5 km en ville.

association PRÉVENTION ROUTIÈRE
Mon entreprise S'ENGAGE !